



Mairie - 10 Place de l'Eglise
45630 BEAULIEU SUR LOIRE

☎ 02.38.35.80.48

✉ mairie@beaulieu-sur-loire.fr

www.beaulieu-sur-loire.fr

Commune de Beaulieu-sur-Loire Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le CINQ JUILLET à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, JACQUIER Hervé, DESCHAMPS Céline, GUÉROT Jean-Marc, SIGNORET Yannis, BERTRAND Isabelle, LECLERCQ Marie-Christine, GAUCHER Claude, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, DELSARTE Séverine, LEMAIRE Christiane, BROUSSIN Patricia, MARTINET Nicolas.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : COZETTE Laëtitia, CHAILLOUX Marie-Laure, LAURENT Martine, BRETON Nelly.

Absents : BITON Kevin.

Mme Marie-Christine LECLERCQ a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation	
30 juin 2023	
Date d'affichage	
30 juin 2023	
Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	14
Votants	18

Objet : ADMISSIONS EN NON VALEUR 2023

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la réception de 2 courriers du comptable du Trésor public indiquant qu'il n'a pu recouvrer des titres antérieurs. Trois montants sont inférieurs au seuil de poursuite. Concernant le 4^{ème} montant, l'irrecouvrabilité est motivée par le décès du créancier.

La liste ci-après, concerne l'admission en non-valeur de titres de recettes pour un montant global de 414.72 €, liste arrêtée à la date du 24 avril 2023 :

ANNÉE	TITRES	MONTANT	OBJET
2020	155	17.40 €	Règlement cantine
2021	110	14.20 €	Règlement cantine
2019	338	8.12 €	Règlement cantine
2020	66	375.00 €	Location salle polyvalente – décès du créancier

OUÏ cet exposé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- ☞ **Accepte** l'admission en non-valeur de créances éteintes proposées par le comptable public pour un montant global de 414.72 €,
- ☞ **Décide** de prélever la dépense correspondante sur les crédits du compte 6541,
- ☞ **Charge** Monsieur le Maire de signer toutes pièces relatives à cette affaire.

La secrétaire de séance,

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Jacky HECQUET

